Ce document vous est remis par le **docteur GHIBAUDO**

83 avenue Victor TUBY

06140 Vence

Diplôme universitaire de dermatologie esthétique, laser dermatologique et cosmétologie

Tel : **09 86 40 04 40**

Pour toute information complémentaire vous pouvez consulter le site : **www.docteur-ghibaudo.com**

Merci de confirmer votre rendez-vous 48h avant au minimum, tout rendez-vous non confirmé sera annulé

Mode de paiement accepté : chèque ou espèce.

Il s'agit d'actes uniquement esthétiques. Les examens, l'intervention, les prescriptions thérapeutiques et d'arrêt de travail éventuel ne pourrons pas être pris en charge par l'assurance maladie, y compris les crèmes anesthésiantes que vous appliquerez éventuellement avant le traitement.

En cas d'urgence contactez le 15 ou les urgences de la clinique saint jean 04 92 13 53 13

TOXINE BOTULIQUE-DEVIS-CONSENTEMENT-INFORMATION

Le présent document est remis à:
Nom Prénom:…….....
L'injection de toxine botulique rentre dans le cadre de la médecine esthétique. Les techniques de médecine esthétique permettent d'accompagner votre vieillissement en gardant un aspect naturel. Elles permettent un résultat discret, et subtil à type de coup d'éclat et d'aspect bonne mine.
La médecine esthétique à l'inverse de la chirurgie esthétique ne vous transformera pas, elle améliorera simplement votre apparence.

Ce document a notamment pour objet de vous donner un certain nombre d'informations utiles préalables à votre consentement concernant les injections de Toxine Botulique à visée esthétique.

Ces injections pourront se faire hors des indications thérapeutiques actuelles prévues par l'autorisation de mise sur le marché (A.M.M) dont ont fait l'objet de ce produit.

S'agissant d'un acte à visée esthétique, aucune prise en charge par l'Assurance maladie ne peut avoir lieu y compris pour un arrêt éventuel d'activité (sauf cas exceptionnel aucun arrêt d'activité n'est d'ailleurs nécessaire.)

¬ **Déroulement des injections:** Les injections seront réalisées par le Dr Nathalie GHIBAUDO dermatologue spécialisée en dermatologie esthétique (titulaire du diplôme dermatologie esthétique, laser dermatologique et cosmétologie)

¬ Le jour des injections, vous n'avez pas besoin d'être à jeun. Pendant les 2 heures qui suivent les injections, il est recommandé de ne pas faire de sport intensif, de ne pas vous allonger, et de ne pas prendre l'avion dans les 3 heures. Il faut également éviter les manipulations des zones injectées pendant 24 heures qui suivent la séance. Il est très important de minimiser les risques de bleus ou de saignement des régions traitées pendant les 15 jours qui précèdent et les 15 jours qui suivent les injections (pour limiter le risque de fuite du produit vers les muscles périphériques et donc les effets non désirés.)

¬ **<u>Effets:</u>** Les résultats seront visibles au bout de quelques jours, mais pendant environ 15 jours, les effets sur le visage peuvent être variable (voir dissymétriques à certains moments) avant de finir par se stabiliser. Lors des premières séances, au bout de 2 à 6 mois, les effets auront normalement disparu.

¬ **<u>Fréquence des injections:</u>** Les injections doivent être pratiquées régulièrement entre 4 à 6 mois d'intervalle pour obtenir une certaine stabilité du résultat**. Il est recommandé de ne jamais rapprocher à moins de 3 mois les séances d'injections pour éviter notamment de créer une résistance au produit.**

¬ **<u>Précautions:</u> Il faut prévenir le Dr Nathalie GHIBAUDO si d'ici les injections vous prenez des médicaments type anti-coagulants ou aspirine, si vous avez un ennui de santé quelconque (notamment infection, grippe, abcès dentaire……), si vous êtes soigné(e) par ailleurs par des injections de Toxine Botulique pour des spasmes pathologiques, si vous avez eu un épisode de paralysie des muscles de la face, si vous souffrez d'une maladie neuro-musculaire ou de trouble de la coagulation.**
Si vous êtes enceinte, même uniquement de quelques jours, il est impératif de repousser la date des injections après la grossesse et l'allaitement éventuel.

Votre consentement aux injections doit faire suite à une information détaillée et suffisamment claire pour arrêter votre choix, notamment en ce qui concerne les bénéfices attendus des injections , les alternatives chirurgicales: thérapeutiques, les suites prévisibles.

¬ **<u>Informations sur les risques potentiels:</u>** Les éventuelles complications connues mais rares sont notamment la descente de la paupière ou du sourcil, des difficultés de déglutition, des troubles de la mimique. Des hématomes ou de l'œdème sont possible la 1ere semaine. Des céphalées (migraines) peuvent apparaitre les 1ers jours.**Dans les suites, n'hésitez surtout pas à joindre le Dr Nathalie GHIBAUDO si vous avez la moindre inquiétude, la journée à son cabinet : 09 86 40 04 40 ou contactez le 15 si le cabinet n'est pas joignable (uniquement si vous juger que la situation est urgente)**

¬ Les actes à visée esthétiques ont pour objectif de rendre plus heureux. Il arrive cependant parfois que l'effet ainsi escompté ne soit pas atteint et que ces actes augmentent au contraire des troubles psychologiques préexistants. Le vécu post injections peut-être extrêmement différent d'un patient à l'autre, et ce même pour un résultat esthétique comparable. Dans le cas de la Toxine Botulique, le rajeunissement est obtenu en contre partie d'une diminution, voire disparition, de certaines expressions du visage. Cet aspect a été évalué avec vous pour éviter les risques de déconvenue notamment si vous êtes acteur, présentateur…….

¬ Le Dr Nathalie GHIBAUDO vous a communiqué toutes les informations sur les éventuels aléas relatifs à ce type d'intervention, les effets secondaires possibles, les inconvénients mineurs et tous les risques connus inhérents à cet acte médical.
¬ Si l'un quelconque de ces points reste incompris vous devez absolument lui en faire part dès maintenant . En signant ce document, vous reconnaissez avoir arrêté votre choix en étant pleinement informé(e).
¬
¬ **Prix de l'intervention :** Devis valable 6 mois
¬
¬ Signature du médecin

¬ Je soussigné(e) ……....., déclare avoir pris connaissance et parfaitement compris les informations communiquées par le Dr Nathalie GHIBAUDO sur les injections de Toxine Botulique réalisées hors A.M.M. à des fins esthétiques et accepte expressément et sans réserve après réflexion qu'elle réalise de telles injections sur ma personne.

¬ En France, seuls cinq spécialistes sont autorisés à injecter le Botox® en esthétique : les **dermatologues**, les ophtalmologues, les chirurgiens plasticiens, les chirurgiens de la face et du cou et les chirurgiens maxillo-faciaux

¬ Je m'engage à suivre dans les suites toutes les recommandations et prescriptions du Dr Nathalie GHIBAUDO.
¬ Le …….....

¬ Signature du patient (précédée de la mention « lu et approuvé »)